



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Remplacement d'un chauffage à mazout par 2 PAC intérieures, Nendaz

Titre du projet de construction

Remplacement d'un chauffage à mazout par 2 PAC intérieures.

Numéro pour consultation eConstruction

773789d0

Requérant

Jean-Jacques Michelet

Auteur(e) de plans

Pierre Yves Anthamatten

Parcelle

20577 du plan 178 MC (cadastre actuel: parcelle 1 c, folio 6) au lieu-dit Baar

Coordonnées

1'116'975 2'591'644

Propriétaire

Jean-Jacques Michelet

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H80 centre villageois

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 12.08.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Modifications d'ouvertures en façade d'une maison individuelle et d'une grange, Nendaz

Titre du projet de construction

Modifications d'ouvertures en façade d'une maison individuelle et d'une grange.

Numéro pour consultation eConstruction

33350244

Requérant (e)

Solange Bressoud - 3DAO

Auteur(e) de plans

Jean-Paul Lathion

Parcelles

4101 du plan 41 MC au lieu-dit Basse-Nendaz

4355 du plan 41 MC au lieu-dit Basse-Nendaz

Coordonnées

1'115'373 2'590'340

Propriétaires

Emmanuelle et Olivier Calmelet

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H80 centre villageois

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 12.08.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Modification de 3 chalets en résidence principale autorisés et pose de 2 PAC extérieures, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification de 3 chalets en résidence principale autorisés et pose de 2 PAC extérieures.

Numéro pour consultation eConstruction

fc4d825b

Requérants

Stephen Allen, Karen Allen, Olivier Allen

Représentant du requérant et auteur de plans

Pierre Olivier Bourban

Auteur(e) de plans - entreprise

Pierre Olivier Bourban Architecture

Parcelle

27 du plan 1 MC au lieu-dit Le Chaèdo / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'465 2'588'181

Propriétaires

Michel et Gabriel Guntern

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H50 habitations collectives

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 12.08.2024

Basse-Nendaz, le 12 juillet 2024

L'Administration communale